



Violence conjugual prison ?

Par **venus23_old**, le **26/07/2007** à **13:58**

suite à des violences j'ai porté plainte contre mon mari mais ayant commencé une procédure de soin j'ai décidé de rester avec lui
J'ai eu une itt de 1 jours
Ce que je veux savoir c'est si il va faire de la prison?
Car je suis étudiante et nous avons une petite fille de trois ans
Il est la seule source de revenue

Par **Jurigaby**, le **26/07/2007** à **14:40**

Bonjour.

Je n'ai pas le dossier sous les yeux et puis, je ne suis pas le magistrat qui va être amené à juger l'affaire.

Toujours est-il que cela m'étonnerait énormément qu'il fasse de la prison alors que l'itt n'est que de un jours.

Même si aux termes de la loi, il risque trois ans de prisons.